Conseil Economique,
Social et Environnemental

5 mars 2013

A l'approche de la Journée internationale pour les droits des femmes, le CESE rappelle son engagement en faveur de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes

Malgré l'importance du dispositif législatif visant à la promouvoir, l'égalité entre les femmes et les hommes reste trop souvent peu considérée voire négligée au sein du corps social et professionnel.

La Journée internationale de la femme est l'occasion de rappeler l'engagement renouvelé du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour la promotion des droits des femmes et de ré-insister sur les pistes avancées par le Conseil afin de rendre effective l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

Depuis sa création, le CESE consacre une place centrale dans ses travaux à la question des droits des femmes. Cela s'est traduit par la création en 2000 de la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité, sur le modèle des délégations homonymes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le CESE a déjà consacré 12 études à la thématique de l'égalité des chances dans toutes les sphères de la vie économique et sociale.

Les trois plus récentes abordent la question des femmes sur le marché du travail:

- « Les femmes éloignées du marché du travail » (25/02/2014) – Rapporteure : Mme Hélène Fauvel ;
- « Femmes et précarité » (11/02/2013) – Rapporteurs : Mme Eveline Duhamel et M. Henri Joyeux ;
- « Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes » (28/02/2012) – Rapporteures : Mmes Sylvie Brunet et Maryse Dumas.

Les bilans dressés par ces travaux font apparaître quelques avancées dans la condition des femmes sur le marché de l'emploi, mais également un certain

nombre de points de blocage. Plus grande exposition des femmes au travail à temps partiel et aux risques psychosociaux, représentations mentales ou encore écarts de rémunération sont autant de facteurs d'inégalités sur lesquels le CESE met l'accent afin d'alerter l'opinion et d'éclairer les politiques publiques. Le Plan gouvernemental « Entreprendre au féminin », lancé en août 2013, reprend par ailleurs les pistes d'action de l'étude rapportée en 2009 par Geneviève Bel, aujourd'hui Présidente de la Délégation sur « L'entrepreneuriat au féminin ».

Le CESE se félicite également de la collaboration étroite entretenue avec les Délégations parlementaires, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle et plus récemment l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE). Ce partenariat s'est notamment concrétisé par l'organisation de colloques au Palais d'Iéna tels « Les États généraux de l'égalité » initiés par le Laboratoire de l'Égalité, le 12 septembre 2013, le Bilan « Égalité Femmes/Hommes : un an après » organisé avec l'Assemblée des femmes de Paris Ile-de-France, le 8 novembre 2013 et le colloque en partenariat avec l'ORSE le 13 février 2014 « Lever les obstacles rencontrés par les femmes pour s'engager dans la vie publique ».

Rappelant que son assemblée est la plus féminisée de France, avec 102 femmes sur 233 conseillers, le CESE tient à apporter son soutien aux voix qui s'élèveront le 8 mars en faveur d'une égalité effective entre les femmes et les hommes, outil d'efficacité économique bénéfique à tous.

Contact presse :

Kaéna HALOUA : 07 77 26 24 59 kaena.haloua@clai2.com
Victor BOURY : 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna
Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental
9 place d'Iéna - 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)